



OPÉRATION CHÈQUES-CADEAUX

Du 18 décembre 2020 au 31 mars 2021 prolongation

Consommer local, c'est gagnant gagnant !

Le dispositif

En ce moment, pour **1 € acheté, 1 € est offert**, financé par la **Communauté de Communes Terres des Confluences**, dans la limite de **20 € par foyer**, à consommer dans les commerces adhérents, sur la base du volontariat.

Mode d'emploi pour l'achat d'un chèque cadeau

Rendez-vous sur le site internet de la Communauté de communes Terres des Confluences www.terresdesconfluences.fr – Rubrique « Actualités < Prolongation de l'opération chèques-cadeaux jusqu'au 31 mars 2021 » ou sur la plateforme beegift.fr



Au-delà des différents accompagnements déployés auprès des entreprises dans le cadre de la crise sanitaire du COVID-19, la Communauté de Communes a souhaité donner un coup de pouce supplémentaire à ses commerces de proximité, en cette période très particulière.

Pour cela, **une enveloppe supplémentaire de 100.000 € a été débloquée**, dédiée à la **distribution de chèques-cadeaux**, à consommer dans nos commerces locaux, via la plateforme proposée par la startup française « Beegift ».

Pour plus de renseignements ou tout accompagnement, contacter le service Développement Economique
economie@terresdesconfluences.fr
05.63.95.56.00